

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

**L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept juin** le Conseil Municipal de la Commune de Panazol, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de **Monsieur Fabien DOUCET, Maire**

*Date d'envoi de la convocation du Conseil Municipal : 21 juin 2023*

*Nombre de conseillers en exercice : 33*

*Quorum : 17*

*Nombre de conseillers présents : 26*

**Présents :** Fabien DOUCET, Isabelle NEGRIER-CHASSAING, Laurent CHASSAT, Marie-Pierre ROBERT, Franck LENOIR, Anca VORONIN, Jean DARDENNE, Alain BOURION, Clément RAVAUD, Pascale ETIENNE, Jean-Pierre GAUGIRAN, Martine LERICHE, Jocelyne LAVERDURE DELHOUME, Jacques BERNIS, Stéphanie PANTEIX, Francis COISNE, Danielle TODESCO, David PENOT, Lucile VALADAS, Jean-Christophe ROMAND, Cyril GRANGER, Bruno COMTE, Martine NOUHAUT, Emilio ZABALETA, Gille MONTI, Valérie MILLON.

### **Excusés par procuration :**

Aurore TONNELIER donne procuration à Stéphanie PANTEIX en date du 21 juin 2023

Marie-Noël BERGER donne procuration à Danielle TODESCO en date du 23 juin 2023

Claire MARCHAND donne procuration à Bruno COMTE en date du 23 juin 2023

Alexandre DOS REIS donne procuration à Jean DARDENNE en date du 26 juin 2023

Christian DESMOULIN donne procuration à Valérie MILLON en date du 27 juin 2023

Laurence PIPERS donne procuration à Jean-Christophe ROMAND en date du 26 juin 2023

### **Absente :**

Marie-Anne ROBERT-KERBRAT

**Objet :** Créations de postes

### **Délibération 2023 -55**

Comme chaque année, la collectivité a décidé de procéder à la création de plusieurs grades pour permettre la nomination des agents pouvant bénéficier d'un avancement de grade, conformément aux tableaux annuels présentés par le Centre de Gestion.

En l'espèce, les prochaines sessions pour ces avancements auront lieu les 1<sup>er</sup> septembre et 1<sup>er</sup> décembre 2023.

Étant donné que la collectivité dispose à ce jour d'un certain nombre de postes ouverts et encore non pourvus dans son tableau des effectifs, il ne sera pas nécessaire de procéder à des créations de postes pour l'ensemble des agents fonctionnaires concernés.

Néanmoins, pour d'autres agents, il convient de procéder à la création des nouveaux grades, comme suit :

<b>Créations de postes</b>	1 Attaché principal de conservation du patrimoine A temps complet	01/09/2023
	1 Adjoint d'animation principal 1 <sup>ère</sup> classe A temps complet	01/09/2023
	1 Adjoint d'animation principal 2 <sup>ème</sup> classe A temps complet	01/09/2023
	1 Adjoint technique principal 1 <sup>ère</sup> classe A temps complet	01/09/2023

Ensuite, la collectivité a fait le choix de faire bénéficier un agent ATSEM de l'école maternelle KERGOMARD d'une nomination stagiaire, laquelle offre ses services depuis plusieurs années en tant que qu'agent contractuel.

Ce poste sera pourvu de manière effective dès la rentrée scolaire prochaine.

<b>Création de poste</b>	1 adjoint territorial d'animation À temps complet	01/09/2023
--------------------------	--	------------

Dans le cadre du départ en retraite de l'actuelle Directrice adjointe de la Médiathèque au 1<sup>er</sup> janvier 2024, la collectivité a récemment lancé une procédure de recrutement afin de la remplacer.

Afin de faciliter la transition sur ce poste et d'instaurer une période de tuilage, il a été décidé que ce recrutement interviendrait à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2023, sur le cadre d'emploi de catégorie B des assistants de conservation du patrimoine.

<b>Créations de postes</b>	1 Assistant de conservation A temps complet	01/11/2023
	1 Assistant de conservation principal 2 <sup>ème</sup> classe A temps complet	01/11/2023
	1 Assistant de conservation principal 1 <sup>ère</sup> classe A temps complet	01/11/2023

Enfin, une assistante d'enseignement (discipline piano) aura exercé au 5 septembre prochain ses fonctions comme agent contractuel de droit public depuis plus de six années consécutives auprès du Conservatoire.

Conformément à l'article 332-10 du code général de la fonction publique, il est proposé de procéder à la requalification du contrat de travail de l'agent en contrat à durée indéterminée.

Ce poste sera occupé sur une quotité de temps de travail à temps non-complet, soit 13h hebdomadaires.

<b>Création de poste</b>	1 Assistant d'enseignement artistique principal de 2 <sup>ème</sup> classe À temps non complet (13h/20h)	05/09/2023
--------------------------	---	------------

### DÉLIBÉRATION

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** le Code Général de la Fonction Publique,

**VU** la déclaration de vacance d'emplois effectuée auprès du CDG 87 ;

**VU** l'avis du Comité Social Territorial en date du 14 juin 2023 ;

**CONSIDÉRANT** la note de synthèse et la présentation du dossier relatif à la présente délibération ;

**CONSIDÉRANT** qu'il s'avère nécessaire de procéder à la création des postes visés ;

**OUI** l'exposé de Monsieur le Maire ;

**CONSIDÉRANT** avoir été suffisamment informé, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

### DÉCIDE :

- **D'approuver** la création des postes détaillés comme ci-dessous :

<b>Créations de postes</b>	1 Attaché principal de conservation du patrimoine A temps complet	01/09/2023
	1 Adjoint d'animation principal 1 <sup>ère</sup> classe A temps complet	01/09/2023
	1 Adjoint d'animation principal 2 <sup>ème</sup> classe A temps complet	01/09/2023
	1 Adjoint technique principal 1 <sup>ère</sup> classe A temps complet	01/09/2023

<b>Création de poste</b>	1 adjoint territorial d'animation A temps complet	01/09/2023
<b>Créations de postes</b>	1 Assistant de conservation A temps complet	01/11/2023
	1 Assistant de conservation principal 2 <sup>ème</sup> classe A temps complet	01/11/2023
	1 Assistant de conservation principal 1 <sup>ère</sup> classe A temps complet	01/11/2023
<b>Création de poste</b>	1 Assistant d'enseignement artistique principal de 2 <sup>ème</sup> classe A temps non complet (13h/20h)	05/09/2023

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme

En Mairie, le 28 juin 2023

Le Maire,

**Fabien DOUCET**



Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture

Le 04/07/2023

Publié ou notifié

05/07/2023

PANAZOL - MAIRIE

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : DELIB55 avec 0 pièce(s) jointe(s)  
Date de décision : 28/06/2023  
Objet : Créations de postes

Nature : Délibérations

Matière : Fonction publique - Autres catégories de personnels

Date de télétransmission : 04/07/2023 Agent de transmission : Carole DANCHE - MAIRIE

Acte : Délibération 55 - créations de postes.pdf

Annexes :

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA PREFECTURE  
DEPARTEMENT 087

Identifiant de l'acte : 087-218711406-20230628-DELIB55-DE

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 04/07/2023